

cuillierier me doit 5 ff qu'henri Catin n'a point voulu recevoir

regis doit à francheville 3 ff p^r une tuque. et à metayer 24 ff payables en blé d'inde au convoi de 1749, le tout p^r 2. chemises de coton

ce 21 juillet j'ai vendu un baril de poudre avec 50 ff de bales et plomb à M^e Cuillierier au prix que son mari jugera convenable à son retour de Montreal.

M^e cuillierier m'a dit que son mari avoit pris chez moi 300 bales avec 2 ff et demi de poudre, outre les 6 ff qu'il m'avoit pretées et qu'il a repris: 29 juillet 1749

Charlot s^t aubin a transporté la somme de 74 ff que je lui devois au s^r francheville. franch[ev]ille est payé

j'ai Livré au s^r henri Catin en payement de la maison qu'il m'a vendue, outre ce que dessus, la somme de 138 ff 5 s.

j'ai vendu à M^e Cuillierier 2 ff de vermillon 24 ff, une demi liv de Coton 3 fr.: — de plus vendu au s^r Catin p^r 12 ff tant de fil de Rênes que de fil de poitou. je redois audit Catin 130 ff sur Laditte maison

j'ai payé Le s^r pertuis, et il me redoit 110 sols, et 30 sols p^r du Coton

M^e cuillierier a pris depuis Le depart de son mari, outre ce que dessus, 4 liv et demi de poudre, une chemise de fem: une liv: de rassade, une douzaine et demi de Couteaux boucherons avec 3 douzaines d'alenes

j'ai vendu et livre à M^r Le Commandant ma pirogue p^r La somme de 100 ff payables au mois de may 1749